

La TVA sur le sport pourrait augmenter

■ Le fédéral cherche toujours 4,2 milliards et les abonnements aux clubs de sport visés. Entre autres.

La durée des rounds de négociation est à la mesure du trou budgétaire que le fédéral doit combler. Mercredi, le conseil des ministres restreint (le kern) s'est réuni pendant plus de six heures pour examiner la panoplie de mesures d'économies et de nouvelles recettes possibles. Pour rappel, la "suédoise" doit trouver 4,2 milliards d'ici la mi-octobre pour équilibrer ses comptes en 2016 et 2017.

Et, comme "La Libre" l'a révélé, l'une des pistes envisagées consiste en une hausse de la TVA, soit de manière généralisée, soit sur certains biens et services. Cette idée est toujours dans l'air puisque le kern de mercredi a porté pour l'essentiel sur l'hypothèse d'une augmentation de ce type d'impôt à la consommation.

En ce qui concerne la hausse de la TVA sur des produits et des biens spécifiques, la "suédoise" a évoqué, entre autres, une modification du taux frappant les abonnements aux clubs sportifs. Actuellement, étant donné le

bienfait des activités sportives sur la santé de la population, ces abonnements bénéficient d'une TVA réduite à 6%. Il s'agirait donc de faire passer le taux à 12% ou à 21%.

Impact économique incertain

Attention, rien n'est décidé à ce stade. Comme nous l'avions déjà mentionné, l'impact d'une hausse de la TVA est incertain et inquiète le gouvernement Michel. Pour l'heure, il s'agit surtout de chiffrer les rentrées supplémentaires pour les caisses de l'Etat par rapport au coût économique de cette hausse de taux (ralentissement de l'économie...).

Par ailleurs, on est encore loin du compte puisque le principe même de recourir à la fiscalité indirecte fait débat. "La hausse de la TVA n'est pas une préférence du gouvernement", nuance en effet un membre du gouvernement.

Pas de nouveau saut d'index

Enfin, toujours dans l'actualité "budgétaire" fédérale, le "Tijds" affirmait dans son édition de jeudi qu'un nouveau saut d'index était envisagé et pourrait ramener 430 millions d'euros. L'idée viendrait de la N-VA. Mais, à peine publiée, cette information a été rejetée par les partenaires des nationalistes flamands. Une piste en moins...

F.C.

"La hausse de la TVA n'est pas une préférence du gouvernement."

UN MINISTRE FÉDÉRAL

Engagement européen

La peur d'un déficit à 3 % en 2016 gagne le gouvernement

Une crainte assez forte commence à se faire sentir au sein du gouvernement : le dépassement des 3 % de déficit en 2016. Pareil événement placerait la Belgique en procédure de déficit excessif au niveau de l'Union européenne. Ce dépassement est parfaitement possible selon les prévisions qui circulent et les échos glanés dans l'entourage du gouvernement. Charles Michel espère obtenir auprès de la Commission européenne une atténuation de l'effort budgétaire à fournir en 2017, sans pour autant que l'on modifie officiellement la trajectoire (l'équilibre en 2018) qui en serait pourtant affectée. L'Open VLD bloque toujours sur l'étalement de cette ligne tracée par l'UE. La Commission se montre apparemment ouverte au débat mais réclame en échange des réformes structurelles de la part de l'Etat belge. Dans le viseur : la flexibilité du travail, la compétitivité (loi de 96) et, dans une moindre mesure, la réforme de l'impôt des sociétés dont on ne parle plus beaucoup. M. Co.